



Texte Olivier Decocq,
conservateur de la
réserve naturelle

Photos d'Olivier Kints,
agent de terrain
LIFE Prairies bocagères

Grandes manœuvres aux

Argilières



Certain(els d'entre vous l'auront peut-être constaté, parce que c'est l'une de nos réserves naturelles les plus visibles de la région, bordant un chemin de promenade (la rue des Fermes) à proximité immédiate du village : les argilières de Romedenne viennent de connaître un sérieux lifting !

Gyrobroyage, déboisement mécanisé, débroussaillage, creusement de mares et pose de clôture s'y sont succédés à un rythme effréné durant tout l'automne/hiver 2016-2017, profitant de conditions météo exceptionnellement sèches, idéales pour ce genre de site. En tout, pas moins de trois entreprises différentes y ont travaillé, et cela grâce à un subside très conséquent octroyé par la Wallonie, via l'introduction par Natagora d'une demande motivée dans le cadre du PwDR (Programme wallon de Développement rural, cofinancé par la Wallonie et l'Europe).

La mesure 7.6 du PwDR permet le financement, à 100%, de travaux visant des habitats (ici de type milieux ouverts : landes, etc.) et

des habitats d'espèces, définis par les annexes II et IV de la Directive 92/43/CE, instituant le Réseau Natura 2000 – pour les parcelles situées à l'intérieur de la Structure écologique principale (SEP) de la Wallonie (= l'ensemble des sites N2000 + les SGIB ou Sites de Grand Intérêt Biologique*).

Cette subside est accessible à tout type de propriétaire (privé, public : communes...) : n'hésitez pas à y faire appel lorsque des travaux conséquents sont nécessaires (pas pour une mare de jardin !), les conseillers de Natagriwal asbl peuvent vous aider à compléter votre dossier de candidature.

Toutes ces conditions étaient remplies ici, puisque les travaux

- visaient à la fois le maintien "en bon état de conservation" d'une "espèce N2000", le Triton crêté, et des habitats tels que les mares à Characées (une famille particulière d'algues, caractéristiques d'eaux peu chargées en nutriments) ;
- concernaient un périmètre désigné par la Wallonie dans le cadre de Natura 2000.

C'est que la "vieille dame" en avait sacrément besoin, de ce lifting ! Car c'est aussi l'une des plus anciennes réserves Natagora – exRNOB- locales !

Au rythme où croissent les saules, aulnes, trembles, ... caractéristiques de la recolonisation ligneuse de ce genre de terrains, les seules gestions par bénévolat ne suffisent jamais à maintenir le caractère "ouvert" dont est tributaire une bonne part de la biodiversité des lieux. En particulier leur richesse et diversité en amphibiens et en reptiles, plusieurs espèces de papillons "d'intérêt patrimonial", etc., pâtissaient depuis plusieurs années du développement des arbres sur le talus surplombant le site et ombrageant tout le fond. Et puis, certains travaux ne peuvent être effectués qu'avec du matériel professionnel, pour des questions de pénibilité et de dangerosité, comme le déboisement de très fortes pentes argileuses, très glissantes...

Cette intervention plus radicale était donc devenue nécessaire pour conserver au site toute sa richesse et son originalité, mais



Déboisement talus et
remise en lumière des mares



nouvelle mare 500 m²

Un talus en forte pente, en contrebas de la rue des Fermes, surplombe la majeure partie de la réserve naturelle des anciennes argilières. Les arbres s'y étaient fortement développés, entraînant ombrage et accumulation de feuilles mortes dans les multiples mares et sur les friches. Il a été en grande partie déboisé, depuis la route, avec du matériel adapté à ce genre de travail. Merci aux riverains pour leur patience.

On a veillé à conserver, lors du débroussaillage des friches, des massifs d'épineux et de genêts, un grand linéaire de lisières bien exposées... qui feront le bonheur des reptiles et des papillons, dès ce printemps. Dans la zone nouvellement déboisée du fond de l'excavation, on distingue un grand andain réalisé avec les souches et une partie des troncs et branchages, puis recouvert d'une mince épaisseur de terre. Grâce aux nombreuses cavités de toutes dimensions qui s'y forment, la petite faune trouvera là un refuge trois étoiles pour l'hiver, ou contre l'appétit des sangliers... Les grandes dimensions de l'ouvrage garantissent une durabilité de plusieurs années.!

nous avons bien veillé à conserver dans tous les secteurs sensibles des zones refuges, intouchées : massifs de buissons et lisières à ourlets, arbres isolés, etc. Quant à la haie du bord de route, elle se reconstituera bien vite et, dans quelques mois déjà, les stigmates du passage des machines auront disparu !

Restera alors à entretenir tout cela (et nous comptons sur vous, au cours de nos futures journées de gestion !), car... restaurer n'est jamais qu'un premier pas, qui ne peut être utile que si une gestion récurrente s'ensuit. Et, contrairement à nombre de nos autres réserves, une argillère ne peut beaucoup compter sur l'aide des agriculteurs pour cela : relief chaotique, sols impraticables une partie de l'année... le bénévolat restera de mise encore de longues années.

* pour comprendre ce que sont les SGIB, et accéder à un descriptif des sites, voyez le portail de la Wallonie : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/sgib-sites-de-grand-interet-biologique.html?IDC=824>

La plus grande des nouvelles mares creusées représente 500 m2 environ. Trois autres mares ont été façonnées, dont une de 300 m2. C'est ce genre de réseau, avec de grands points d'eau (sans poissons !) distants de quelques centaines de mètres au maximum, qui permet le maintien, dans des conditions optimales, du plus exigeant de nos quatre tritons : le crêté ... une fois que la végétation aquatique se sera installée (sponta-



Des nichoirs ont pris place sur les murs repeints de l'école

Ose le vert...

un beau projet pour notre école !

L'année scolaire passée, notre petite école de Dourbes a remporté le projet "Ose le vert dans ta cour de récré". Ce projet consiste à introduire un peu de nature dans notre cour de récréation.

Depuis le mois de septembre, nous sommes en route et nous nous activons à

- construire des nichoirs qui sont accrochés sur la façade de l'école;
- aménager un coin "cabane" dans une zone de la cour (cabane que nous réaliserons par la suite en saule tressé);
- confectionner un mur végétal avec des palettes (il nous reste à faire les plantations).

Il nous reste encore à construire des palissades et des bacs qui seront placés à l'extérieur de la cour afin de faire pousser du chèvrefeuille et du lierre (avec l'aide d'un menuisier).

Nous faisons ces différents aménagements pour favoriser le bien-être de chacun, la non-violence lors des récréés mais aussi pour nous sensibiliser, ainsi que nos parents, au respect de notre environnement proche et faire de nous de futurs citoyens responsables de notre planète...

Un Monsieur de Natagora ESM est venu nous donner quelques conseils pour bien réaliser tout cela.

Tout renseignement concernant l'appel à projet *Ose le vert recrée ta cour*, peut être obtenu sur le site www.oselevert.be

Les élèves de l'école communale



Les élèves de notre petite école de village et leurs institutrices.



Le futur mur végétal n'attend plus que les